



PRÉSENTATION

Le cadre éclaté du territoire universitaire

L'Université des Antilles et de la Guyane est une université multipolaire caractérisée par l'extrême dispersion de ses trois principaux sites : la Guadeloupe et la Martinique, îles antillaises distantes de 200 km, insérées dans le monde caraïbe lui-même très fragmenté, et la Guyane, morceau de continent équatorial, rivage de la forêt amazonienne où le peuplement se limite aux fleuves qui la pénètrent. Cet "ensemble" contrasté situé dans un espace hispanophone, lusophone, anglophone est éloigné de plus de 7 000 km et de 8 heures de vol de la métropole. L'organisation administrative des territoires est, elle aussi, complexe. La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane sont à la fois département, région et depuis peu académie ; l'UAG a donc pour partenaires trois conseils généraux, trois conseils régionaux et pour tutelle trois chanceliers des universités.

DIX ANS DE CROISSANCE : ATOUTS ET FAIBLESSES

L'UAG a fortement progressé depuis la dernière évaluation du CNE, il y a dix ans : elle a presque doublé ses effectifs et se range à présent dans la catégorie des universités de taille moyenne (elle

accueille un peu plus de 11 500 étudiants), elle a multiplié son offre de formation pour devenir une université pluridisciplinaire couvrant un large éventail d'enseignements, elle a assis le développement de sa recherche. Cependant, plus que d'autres universités pluridisciplinaires, l'UAG est traversée par des tensions centrifuges qu'aggravent la multipolarité et la disparité des sites. La question guyanaise notamment pourrait, si l'on n'y prenait garde, mettre en jeu la cohésion et l'avenir de l'établissement.

Les étudiants : une marge de progression significative

La Guadeloupe et la Martinique ont connu les mêmes taux de croissance, passant de 2500 étudiants en 1990 à un peu plus de 5000 aujourd'hui. Seule la Guyane avec 739 étudiants reste très en deçà des deux sites principaux. L'UAG dispose cependant d'une marge de progression significative dans la mesure où le nombre d'inscrits à l'université a crû nettement moins, en dix ans, que le nombre de reçus au baccalauréat. Si l'on sait qu'une grande partie de ces jeunes bacheliers poursuit ses études en métropole, on ne dispose, en l'absence de schémas post-bac établis par les rectorats, que de peu d'indications sur le devenir et les parcours des bacheliers.

Enfin, l'UAG accueille une forte proportion d'étudiants boursiers sur critères sociaux (36,5% des effectifs, soit 11 points de plus que la moyenne nationale) ; elle joue, plus qu'auparavant, un rôle essentiel de promotion sociale.

Vers un développement maîtrisé de l'offre de formation dans les trois sites

L'UAG propose 111 diplômes nationaux : 32 de 1^{er} cycle, 65 de 2^e cycle et 14 de 3^e cycle. Le 1^{er} cycle domine dans la majorité des filières (64% des étudiants) par rapport aux 2^e et 3^e cycles (respectivement 30,6% et 5,4% des effectifs).

Les enseignements étaient, à l'origine, répartis selon le principe de spécialisation des territoires : la technologie en Guyane (du fait de la synergie espérée avec le CNES), le droit et les lettres en Martinique, les sciences et la médecine en Guadeloupe. Cette logique devait permettre d'éviter redondances et doublons au risque de figer quelque peu la carte des formations et de conduire à l'immobilisme.

Aujourd'hui, la croissance a brouillé ces schémas, les demandes de formations nouvelles se multipliant dans chacun des pôles. Consciente du danger que représenterait pour son existence même un doublonnage systématique des sites qui pourrait conduire à une éventuelle partition, l'UAG cherche à développer ses pôles universitaires autour de dominantes, sans exclure les "délocalisations contrôlées et maîtrisées".

Ainsi, à l'heure actuelle, sont proposés en Martinique outre les enseignements de droit, d'économie, de lettres et de sciences humaines, un enseignement scientifique de 1^{er} cycle (le dédoublement de la première année de médecine y est, par ailleurs, réclamé). En Guadeloupe, une délocalisation des enseignements littéraires est souhaitée, qui viendrait s'ajouter aux sciences exactes et naturelles, aux STAPS, à la médecine, aux deux départements d'IUT, aux sciences juridiques et économiques ; en Guyane, l'IESG (qui regroupe des formations en sciences et technologies, en lettres et sciences humaines, en droit et économie) et l'IUT de Kourou se partagent les enseignements.

Recherche : de réelles avancées

L'université a sensiblement progressé en ce domaine. Les pôles de compétence sont aujourd'hui identifiables. Les équipes à soutenir et à développer ont émergé en sciences, en droit, en lettres, en médecine. Ainsi, dans le cadre du dernier contrat l'UAG a regroupé ses équipes de recherche. La MSU a reconnu 6 équipes d'accueil en sciences, 2 en médecine, ainsi qu'une jeune équipe, 4 équipes d'accueil en lettres en Martinique et une équipe implantée en Guadeloupe, 1 UPRES CNRS en droit ainsi que 4 équipes d'accueil dans les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. À cela s'ajoutent 15 laboratoires ou centres soutenus par l'établissement, ce qui montre que le foisonnement n'est pas totalement maîtrisé.

En sciences, les progrès sont sensibles. Ils seront confirmés si l'université parvient à doter ses laboratoires des personnels IATOS indispensables à leurs activités. Les sciences juridiques et économiques disposent d'équipes de rang national (les trois équipes martiniquaises ont à jouer un rôle plus déterminé dans la structuration de la recherche dans ces disciplines sur l'ensemble de l'université).

La géographie affiche, avec GÉODE, sa vocation à la pluridisciplinarité, mais elle devra s'ouvrir à une recherche plus internationale.

En littérature, les équipes actuelles rassemblent des personnalités de talent, mais elles méritent une plus grande visibilité et, pour cela, des restructurations fédératives.

L'émergence d'une véritable politique d'établissement

La cohésion d'une équipe de direction soudée, soucieuse d'écoute et de dialogue, a permis de conduire une politique confortée par le contrat d'établissement et appuyée sur les instruments modernes de la gestion. Des locaux ont été construits, les sites améliorés sensiblement grâce à U 2000 et au CPER, et à un plan cohérent de développement des campus. L'UAG a mis en place les CUR (conseils universitaires régionaux) pour améliorer la gestion de l'université trop centralisée et parfois encore insuffisamment efficace, et préserver la cohésion d'une communauté universitaire dispersée sur trois régions. La situation financière reste cependant préoccupante, malgré une correction très nette des dysfonctionnements en matière budgétaire. Les charges en personnels pèsent considérablement sur l'établissement. L'UAG connaît, en effet, un déficit important en personnels enseignants, administratifs et techniques. Le CNE considère que les besoins en personnels IATOS ne sont pas, pour cette université très éclatée, convenablement estimés par l'algorithme SAN REMO.

LES RECOMMANDATIONS

Conforter le développement de l'UAG, conforter son image

Si l'Université des Antilles et de la Guyane doit mieux communiquer avec son environnement et améliorer son image sur l'ensemble de ses territoires, il appartient à l'État (le ministère et les chanceliers des trois rectorats) mais aussi aux régions, départements et municipalités d'appuyer cet établissement dans son rôle d'université de proximité et de l'aider à assurer sa fonction de promotion sociale, mais aussi d'expertise et de recherche, par la voie du contrat quadriennal et du CPER.

L'exigence de cohésion

Pour jouer un rôle dans l'environnement international de la Méso-Amérique et maîtriser son développement, l'UAG doit trouver des formes d'organisation qui tournent le dos à un centralisme générateur de divisions, qui assurent une réelle déconcentration, et favorisent la concertation et la coordination avec l'équipe de direction. Le regard positif porté par le CNE sur le rôle des CUR a aidé l'université à mieux structurer son organisation administrative et à mieux cerner ses circuits d'information et de décision. Avec raison, celle-ci a fait du développement des CUR un des objectifs prioritaires de son projet d'établissement.

Renforcer la qualité de la gestion

Le CNE engage l'université à poursuivre la rénovation de son mode de gouvernement, à adapter son organisation fonctionnelle à la dispersion géographique de ses trois pôles, en assurant une représentation des grandes divisions de l'administration et des services communs sur les trois sites, en faisant un effort de rationalisation budgétaire et en mettant au point des indicateurs de suivi, afin de permettre à la direction de l'établissement de consolider ces données de manière rigoureuse.

L'UAG devra adapter sa carte des formations

Elle répondra mieux à la demande sociale et au marché de l'emploi en jouant sur la gamme des formations et en construisant des filières novatrices. Cela suppose une bonne connaissance des formations post-bac et de l'évolution des flux d'élèves selon les différents types de baccalauréat aux Antilles et en Guyane. Cela suppose aussi de tenir compte de la concurrence qu'exercent les universités de la métropole, d'infléchir l'offre de formation en conséquence et de proposer des parcours adaptés à la demande étudiante et aux besoins des régions. Il est souhaitable d'associer à cette démarche les collectivités locales.

La palette des réponses possibles est variée :

- l'offre de formation professionnalisée tertiaire et technologique doit se diversifier : DEUST (formule souple permettant de répondre à des besoins spécifiques et temporaires), DUT, licences professionnelles (construites avec les professions) sont en nombre insuffisant ;

- les LEA et l'AES sont à développer en liaison avec les PME-PMI ;
- des filières classiques peuvent être renforcées dans des secteurs attractifs avec des DEA et des DESS lisibles et adaptés au marché local (notamment en économie) ;
- la duplication de certaines filières de premier cycle en lettres et langues en Guadeloupe, en sciences en Martinique est envisageable, sans pour autant créer d'UFR nouvelle ;
- il est nécessaire de renforcer des formations de santé pour répondre à la demande locale de médecins et améliorer l'attractivité de l'université ;
- il est souhaité un développement plus homogène de la politique de formation continue, par la restructuration du service et par une offre de formations diplômantes cohérente. La réussite exceptionnelle de la formation continue en Guyane, organisée pour répondre aux besoins réels du territoire, est un modèle interne sur lequel l'UAG peut rebondir.

L'UAG a, enfin, l'obligation de mieux coordonner sa coopération avec les trois IUFM récemment créés. D'abord, pour constituer des viviers de licenciés suffisants pour la préparation au concours de professeur des écoles ; ensuite, pour identifier les filières sur lesquelles les moyens seront concentrés afin de préparer efficacement les étudiants au CAPES.

En Guyane, la situation et les tensions qu'elle génère invitent l'université à procéder à une révision urgente de son offre de formation. La collaboration avec l'IUFM est primordiale. Elle implique la création d'une section d'anthropologie, le développement des sciences de l'éducation et du français langue étrangère, une collaboration avec les socio-linguistes de l'IRD pour répondre aux spécificités de la formation des futurs professeurs des écoles, mais aussi à celle des médiateurs linguistiques dont ont besoin les services de l'État dans les régions du Maroni.

Par ailleurs, le secteur technologique est en voie de recomposition vers les filières de la production industrielle, l'électronique, électrotechnique et automatique et les sciences de la production industrielle. À terme, ce développement harmonisé avec les préparations aux CAPES et CAPET porte en lui l'identification d'une composante scientifique bien articulée avec l'IUT.

Poursuivre la restructuration de la recherche pour accroître sa lisibilité d'établissement d'enseignement supérieur

La clarification des équipes soutenues par le BQR s'impose. Dans le domaine littéraire (littérature française, linguistique, littérature régionale, créole), la complexité du dispositif appelle soit des recompositions, soit un pilotage d'ensemble plus cohérent. Actuellement, la recherche scientifique se développe en Guadeloupe où sont implantés les laboratoires, et la recherche tertiaire essentiellement en Martinique. Il est souhaitable que cette géographie compartimentée soit dépassée. Elle l'est déjà dans certains domaines (littéraires et créolisants, par exemple). Il est, en tout cas, de l'intérêt de l'UAG de diversifier ses implantations de recherche et ses partenariats sur tous les sites. Le CNRS n'est présent aux Antilles que par une UMR de sciences sociales. Il devrait pouvoir soutenir d'autres équipes.

La présence de laboratoires, ou de stations des EPST ou des EPIC travaillant sur les espaces intertropicaux, fait obligation à l'université et à ces organismes (INSERM, CIRAD, IRD, CNRS, Institut Pasteur...) de développer leurs interactions. Celles-ci ont incontestablement progressé, elles doivent être plus étroites encore.

S'agissant de la question guyanaise, il est important que le florilège de projets émergeant de divers rapports se stabilise dans le champ des possibles. La mise en place d'un guichet unique des organismes, installé sur le nouveau site du pôle universitaire guyanais, est vivement soutenue. Quant aux structures à mettre en place, notamment la création éventuelle d'un GIP, le CNE rappelle que l'UAG doit en être le pivot, dans un partenariat élargi.

Vers un contrat d'objectifs adossé au contrat de développement quadriennal

Seul un engagement contractuel fort garantira à l'université, dans un moment stratégique et à un tournant de son histoire, les moyens en personnels nécessaires à la réalisation de ces objectifs prioritaires. Le cheminement récent et les progrès accomplis par l'université y invitent.

La réponse du président de l'UAG figure dans le rapport du CNE p. 129

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université des Antilles et de la Guyane : <http://www.univ-ag.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Annick Rey
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94